

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 20 Juin 2014 à 20H30

Ordre du jour :

1. Election d'un délégué titulaire et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 28 septembre
2. Assurance de la commune
3. Délibération du projet des « menteurs d'arlequin »
4. demande de l'entreprise Vieille
5. réflexion sur la sécurité de différents carrefours
6. ouverture de crédits supplémentaires pour intérêts du prêt relais
7. Demande du périscolaire pour la salle des fêtes
8. modification du contrat pour le suivi de la station d'épuration
9. informations diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30

Présents : Mr le Maire Didier LAITHIER, Mmes Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Marie Christine ROBERT, Laurence LAITHIER, Catherine ROBIN, MM Mario PERSONENI, J Julien BADSTUBER, Michel VERNEREY.

Absent(s) : Yves RETHORE donne procuration à Didier LAITHIER

Excusé(s) : Julien EHLINGER

Secrétaire de séance : Mario PERSONENI, est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

Approbation du compte rendu du 12 Mai 2014 :

Tous les membres présents approuvent le CR du 12 Mai 2014

1-Election d'un délégué titulaire et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 28 septembre

Monsieur le Maire est candidat pour être délégué titulaire

Vote pour à l'unanimité.

Sont candidats pour être délégués suppléants :

Michel VERNEREY délégué N° 1

Françoise RETHORE délégué N°2

Sandra BURDIN délégué N°3

Vote pour à l'unanimité

2-Assurance de la commune

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil les différents devis suivants :

AXA : 5706,00 € TTC (assurance actuelle – fin du contrat mars 2015)

SMACL : 2660,00 € TTC avec franchise ou 3125,00 € TTC sans franchise-

GROUPAMA : 2678,00 € TTC avec franchise électrique 275,00 € TTC et 833,00 € TTC franchise catastrophe naturelle.

Après étude et comparaison, Monsieur le Maire propose de retenir GROUPAMA pour la bonne réactivité de ce cabinet d'assurance et pour sa proximité.

Vote pour à l'unanimité

3-Délibération du projet des « menteurs d'arlequin »

Suite à la demande de la compagnie des « menteurs d'arlequin » pour le spectacle les « mémoires de guerre » de Juillet 2015 au sentier karstique, le conseil décide :

- de mettre à disposition différentes infrastructures (salle de répétition, sentier karstique, etc ...) à niveau d'une somme de 3 000 €.
- D'attribuer une subvention de 3000,00 € (financée par diverses manifestations organisées par la commune)

9 votes pour et 1 abstention (Françoise RETHORE)

4- Demande de l'entreprise Vieille

Suite à la demande de l'établissement VIEILLE, pour l'achat d'un terrain appartenant à Mme Hélène DONEY, le conseil souhaite apporter son soutien à une entreprise qui désire s'agrandir (aire de stockage uniquement), particulièrement au vu de la conjoncture actuelle, tout en respectant l'intégrité de chacun et le bien être du village.

5- Réflexion sur la sécurité de différents carrefours

Suite au comportement excessif de certains usagers de la route, et après discussion, le conseil charge la commission voirie d'analyser les risques aux différents carrefours et autres. Des propositions seront faites afin d'apporter les solutions les mieux appropriées.

Vote pour à l'unanimité

6- Ouverture de crédits supplémentaires pour intérêts du prêt relais

Ouverture de crédits supplémentaires au compte « 66111 - intérêts d'emprunts », pour 609,00 €.

Dépense compensée par une recette supplémentaire au compte « 7025- Taxe d'affouage».

Vote pour à l'unanimité.

7- Demande du périscolaire pour la salle des fêtes

Suite à la demande de la Directrice du périscolaire pour la mise à disposition de la salle des Fêtes du 07 Juillet au 25 Juillet 2014, le conseil donne son accord, sous réserve de location ou autres besoins particuliers de la commune.

Vote pour à l'unanimité

8- Modification du contrat pour le suivi de la station d'épuration

Après entretien entre la société AGENA, gestionnaire de la station d'épuration et la commune, il est convenu que la prestation de suivi et de nettoyage passe de 5 heures à 3 heures hebdomadaires. 9 voix pour, Marie Christine ROBERT se retire du vote.

9- informations diverses

a- Concernant la fête du 14 Juillet qui est organisée à MEREY, plusieurs activités sont proposées sur la place du village à partir de 17 heures (concours de pétanque à partir de 13H00 au stade).

- Un repas sera servi à partir de 20 heures, les tickets sont en vente au prix de 7,50 € :
 - à la boulangerie TOURNOUX de MEREY
 - à la mairie de MEREY aux heures de permanence (uniquement de 18H00 à 19H00, tous les vendredis).
 - à la mairie de MONTROND LE CHATEAU (Mme LIDOINE)

- Feux d'artifice à partir de 22H30 environ suivi d'un bal populaire.

Vous pouvez aussi vous adresser à tous les membres du conseil municipal. Merci de votre présence.

Mr Le Maire clôt la séance à 23 heures 30.

Mario PERSONENI secrétaire de séance

A MEREY sous MONTROND, le 21 Juin 2014
Le Maire, Didier LAITHIER